



ASSOCIATION FRANÇAISE FORMULE 18 A.F.F18

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 8 AVRIL 2007

LIEU

**Le Sémaphore Pointe de Kerpenhir 56740 Locmariaquer
(SOCIETE NAUTIQUE DE LOCMARIAQUER)**

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du CR de l'AG 2006.
2. Présentation des comptes 2006.
3. Présentation du projet de site Internet.
4. Point sur le fonctionnement de la jauge, présentation du site de jauge.
5. Revalorisation des cotisations et coût des certificats de jauge.
6. Affiliation FFV (modification des statuts).
7. Examen des propositions faites par la classe Internationale (ISAF rules)
8. Election au comité directeur.
9. Choix sur le mode de fonctionnement de l' AFF18 (dates du national, mode de sélection aux épreuves internationales, procédure de validation des PV d'AG, mise en place d'une lettre d'information, protection du listing des membres,....)
10. Organisation du trophée de la classe.
11. Questions diverses.

PRESENCE

La séance a été ouverte à 19H00 par le président de l’AFF18 en présence du bureau de l’association et de 63 membres sur un total de 110 membres à jour de la cotisation 2007 à la date de l’assemblée générale.

Membres du bureaux présents : Franck Tiffon Terrades, Claire Gavignaux, Fabrice Denis, Loïc Fequet, James Baeckler.

Membre du bureau excusée : Frédérique Pfeiffer.

Membres absents : Lucien Boulanger, Erwan Grizaux.

DEROULEMENT- DECISIONS

1. Approbation du compte rendu de l’AG 2006.

Le CR de l’AG a été transmis à tous les membres connus par courrier électronique.

Le compte rendu de l’AG 2006 est adopté à l’unanimité des membres présents.

2. Présentation des comptes 2006.

Le trésorier présente les flux de trésorerie et le bilan de l’année 2006.

Compte de résultat, disponibilités, actifs

Produits :	<u>2006</u>	<u>2005</u>
	5 404	4 641
Cotisations :	3 165	2 965
Jauges :	1 945	1 491
Divers :	80	
Intérêts :	214	185
Charges :	<u>2006</u>	<u>2005</u>
	4 103	5 359
AIF18 :	1 170	2 000 (2004 + 2005 ont été comptés en 2005)
Stickers :	1 012	1 032
Divers :	1 921	2 327
Résultat :	<u>2006</u>	<u>2005</u>
	1 301	-718 (Je compte les intérêts en produits)

ACTIFS AU 31/12/2006

Solde Compte courant : 5 241

Solde livret Bleu : 9 022

- Un portable PC
- Le nom f18.fr



AFF 18 - 2006

1/Flux de Trésorerie

Libellé	Date	Dépenses diverses	International F18	Cotisations	Jauges	Produits divers	Solde Banque
Répartition 2006:		1 921	1 170	3 165	1 945	1 680	
Solde selon AG 2006	1-jan						1541,97
Chq Pot AG 30/10/05	17-jan	637,5					904,47
Chq Pot Salon 20/12/05	9-jan	77,66					826,81
Chq Pot Salon 20/12/05	9-jan	50,66					776,15
Remise 1 Chq	27-jan				910		1686,15
Remise 15 Chq	24-fév				580		2266,15
Remise 8 Chq	10-mars			150			2416,15
Remise 2 chq Stage	11-avr					80	2496,15
Remise 16 chq Cotisation	11-avr			420			2916,15
Chq ENV	24-avr	346					2570,15
Chq Wagram Carnets F18	Luc 24-avr	514,28					2055,87
Chq adhésion International F18	Franck 21-aoû		1170				885,87
Frais envois chéquier	23-aoû	1,05					884,82
Remise Chq Cotis + 1600 frais world	17-oct			645		1600	3129,82
Remise Chq Cotisations	17-oct			210			3339,82
Remise Chq Cotisations	17-oct			300			3639,82
Remise Chq Cotisations	17-oct			210			3849,82
Remise Chq Cotisations	17-oct			225			4074,82
Remise Chq Jauges LB	17-oct				455		4529,82
Remise Chq Cotisations	17-oct			255			4784,82
Remise Chq Cotisations	17-oct			240			5024,82
Remise Chq Cotisations	17-oct			510			5534,82
Chq frais LB	Solde 31/12: 29-nov	293,78					5241,04
Répartition 2007:		4 367	1 012	145	1 071	800	
Chq Stickers 2006	26-déc		1012				4229,04
Chq frais world Vincent André	18-jan	2400					1829,04
Chq frais Luc	18-jan	32					1797,04
Chq Acompte Lunaweb	26-fév	1435,2					361,84
Remise Cotis. 07 + 800 frais world	27-fév			20		800	1181,84
Remise Chq Jauges 06 James	27-fév				635		1816,84
Chq solde Patrice Vivient	Solde 27/03: 12-mars	500					1316,84
Remise Chq Jauge Cogrel, Pfeiffer, Vaireaux, Boulanger 2006, à faire:					436		
Remise Chq cotisations 2007 à faire:				125			

Le Trésorier fait remarquer la situation délicate du poste jauge, en effet nous encaissons à peine plus de jauges que nous commandons de stickers.
Il est procédé au vote pour l'approbation du bilan 2006.

Le bilan est approuvé à l'unanimité.

3. Présentation du projet de site Internet.

Après un bref rappel sur l'historique du projet, Loïc Fequet présente le nouveau site Internet. Pour permettre d'assurer l'information de tous les pratiquants F18 le site est composé des rubriques suivantes :

- Accueil où l'on trouve un sommaire des actualités et les prochaines dates de régates.
- Actualités où chaque membre pourra soumettre un article.
- Association : consultation des documents de l'association (Statuts, règlement, CR.)
- La Formule 18 où l'on trouve les règles de classe, modifications....
- Calendrier : récapitulatif des régates recommandées par l'association
- Les membres : liste des membres à jour de leur cotisation
- La jauge où seront stockés tous les certificats de jauge validés.
- Un Forum : réservés aux membres pour échanger des informations, vendre ou acheter un bateau, rechercher un équipier....
- Une galerie photos : où chaque membre pourra déposer des photos pour la galerie.

4. Point sur le fonctionnement de la jauge, présentation du site de jauge.

En ce qui concerne la jauge, après une période d'inventaire, de recherche d'archives et de discussion avec certains d'entre vous, il est clairement apparu que le circuit d'enregistrement, d'archivage et de communication sur les sujets de jauge sont déficients.

Cette gestion ne nous permet pas de tenir en l'état nos engagements vis-à-vis des propriétaires de F18, de la FFV et de l'association internationale de formule 18.

Pour pallier ces dysfonctionnements plusieurs actions ont été menées ou sont en cours :

- **Recensement des jaugeurs**

Un recensement des jaugeurs conduit à partir de la liste du responsable jauge a permis d'identifier les jaugeurs actifs.

Sur 27 jaugeurs interrogés 10 ont répondu à la convocation, 4 ont répondu ne plus souhaiter effectuer de jauges ou n'habitent plus à l'adresse indiquée.

13 non pas répondu, 2 non inscrits se sont fait connaître. Nous disposons donc comme base de départ de **12 jaugeurs « actifs »**.

- **Bilan des jauges effectuées en 2006**

Pour l'année 2006 le responsable jauge a enregistré 29 certificats de jauge, ce qui représente 2,5 bateaux par jaugeur. Un aménagement de la répartition géographique devrait nous permettre de satisfaire les demandes à venir.

- **Commission technique.**

Une réunion de la commission technique a permis de fixer les actions immédiates pour stabiliser la situation, préparer la mise en route du site de jauge, programmer un séminaire de jauge une fois les besoins cadrés.

- **Site de jauge.**

Création d'un site de jauge qui doit permettre à chaque jaugeur de saisir en ligne ses feuilles de mesure, valider, éditer et archiver les certificats de jauge. La partie archives sera en libre service et consultable par tous.

5. Revalorisation des cotisations et des certificats de jauge.

- **Cotisation**

Sur une cotisation annuelle de 15€ nous reversons 10€ à la classe internationale. Ceci ne laisse que 5€ pour financer le fonctionnement de l'association. Nous proposons de porter la cotisation annuelle à 20 €.

Il est procédé au vote pour la question : êtes-vous pour un passage de la cotisation de 15 à 20€ ?

Contre : 0

Abstentions : 5.

La revalorisation de la cotisation est votée par l'A. G. Le bureau remercie l'assemblée générale pour ce vote.

Le bureau attire l'attention de l'assemblée générale sur le fait que 426 noms figuraient sur le classement FFV 2006 des coureurs F18, ce qui ne correspond pas au montant des cotisations perçues. Un travail sur les régates en coordination avec les organisateurs devrait permettre d'améliorer le nombre de cotisants.

- **Certificat de jauge**

Le coût actuel d'un certificat de jauge est de 40€ pour un bateau complet. Sur cette somme nous devons payer 10€ de stickers. A titre d'exemple pour l'année 2005, nous avons encaissé pour 1491 € de jauge et dépensé pour 1000€ de stickers (données du bilan 2005).

Nous allons devoir amortir le site de jauge et budgéter sa maintenance.



Nous devons entretenir les connaissances des jaugeurs et nous souhaitons acquérir un jeu de balances électroniques (environ 2000€).

Pour faire face à ces dépenses, nous souhaitons fixer le coût d'une jauge à 60€.

Il est procédé au vote pour la question : êtes-vous pour le passage à 60 € du coût d'une jauge ?

Contre : 7.

Abstentions : 9.

La revalorisation du coût d'une jauge est votée par l'A. G.

Le bureau remercie l'assemblée générale pour ce vote.

▪ **Frais de jauge**

Le défraiement du jaugeur est limité à 40€ pour un bateau complet. Cette opération de mesure est longue et fastidieuse. Les jaugeurs travaillent avec du matériel personnel, l'association n'ayant fourni que quelques calepices et pèse personnes. Ce défraiement n'a jamais été revalorisé depuis de nombreuses années.

Dans la nouvelle organisation le jaugeur sera responsable de l'encaissement de toutes les jauges faites en ligne, la jauge en ligne devenant le seul et unique moyen de jauger un bateau.

Il est proposé de revaloriser le défraiement à 60€ pour un bateau complet.

Il est procédé au vote pour la question : êtes-vous pour le passage à 60 € du défraiement de la jauge d'un bateau complet ?

Contre : 7.

Abstentions : 9.

La revalorisation du défraiement d'une jauge est votée par l'A.G.

Le bureau remercie l'assemblée générale pour ce vote.

Il est à préciser que ceci est un défraiement maximum et que le non respect de ce barème doit être rapporté au bureau. Le président remercie ceux qui par leur position ou par dévouement acceptent cette tâche sans contrepartie.

6. Affiliation FFV (modification des statuts)

Notre association n'est pas affiliée à la fédération française de voile où nous ne sommes pas représentés.

Pour nous affilier, nous devons modifier nos statuts. Une copie des statuts modifiés a été transmise avec la convocation.

Pour que ne subsiste aucun doute, lecture est faite des modifications à apporter pour l'affiliation de l'AFF18.

Il est procédé au vote pour la question : êtes-vous pour l'affiliation de l'AFF18 à la FFV ?

Pour : unanimité

L'affiliation à la FFV est votée par l'A.G.

Le bureau remercie l'assemblée générale pour ce vote.

Les statuts modifiés seront déposés en préfecture pour enregistrement et transmis à la F. F. V.

7. Examen des propositions faites par la classe Internationale (ISAF, rules)

▪ News class rules

La classe internationale souhaite modifier le format de nos règles de classe. Le format envisagé est proche du format Tornado. Ce format du type « one design class » s'écarte du concept F18 dit de « boxe rule » ou une liberté encadrée est laissée aux architectes.

Ces règles de classe sont actuellement âprement discutées par le World council.

L'article A 4.1 de ce projet donne tout pouvoir au représentant national de l'ISAF pour l'administration de la F18. dans son pays.

Le représentant de l'ISAF en France est la FFV.

Toujours selon cet article, le représentant de l'ISAF (FFV) peut, s'il le désire (**MAY** dans le texte), déléguer à une association l'administration de la classe F18.

Plusieurs associations de F18 ne semblent pas se satisfaire de cette article qui pourrait leur enlever toute légitimité et autorité au profit du représentant national de l'ISAF.

Le président de l'AFF 18, avant de s'engager davantage sur cette voie, souhaite connaître l'avis de l'assemblée générale sur ce point délicat.

Il est proposé de voter pour définir la position de l'AFF18 sur l' article A 4.1 des « news class rules format » si celles-ci devaient entrer en vigueur.

La question posée est : êtes-vous pour que soit appliqué l'article A des « new ERS format class rules » dans sa forme actuelle ?

Pour : 5

Abstention 5

Le vote de l'article A est refusé à la majorité par l'A.G.

Le président remercie pour se vote et défendra cette position au WC.

▪ Enrouleur de Foc

Depuis le 1 mars 2007 l'enrouleur de Foc est « optionnel ». L'interprétation faite par la classe internationale est assez surprenante.



Alors que l'on pourrait penser que la décision d'utiliser l'enrouleur de foc reviendrait aux équipages, la classe Internationale en fait une tout autre lecture : le choix est donné aux organisateurs de régates qui peuvent le rendre obligatoire dans l'avis de course ».

Ceci oblige les coureurs à disposer de 2 gréements.

Cette interprétation est contraire aux principales raisons de suppression de l'enrouleur qui étaient :

- augmentation de la durée de vie du foc,
- économie du prix de l'enrouleur.

Il est évident que la sécurité est incontournable. Depuis l'arrivée des voiles à corne et des focs à petites lattes sur les plans d'eau, l'enrouleur de foc a perdu de son utilité en cas de dégradation des conditions météo.

Le problème de surpuissance vient essentiellement des cornes de GV. C'est essentiellement pour cette raison que les cornes de plus de 1 mètre seront interdites à partir du 1 janvier 2009.

Il serait beaucoup plus crédible en terme de sécurité d'obliger les concurrents à démontrer leur capacité à affaler une GV sur l'eau sans assistance, plutôt que d'essayer d'enrouler un foc qui ne s'enroule plus ou très mal depuis l'autorisation des petites lattes (25 cm).

Ceci pourrait entrer dans le cadre de l'article E1 (safety) de nos règles de classe actuelles.

Nous allons adresser une soumission en ce sens pour le prochain WC.

En attendant nous espérons que les organisateurs n'abuseront pas de cet article pénalisant pour les coureurs.

8. Election au comité directeur.

De nouveaux postes sont à pourvoir au sein du bureau.

Un appel à candidatures est lancé.

Le bureau présente la candidature de Pierre Charles Barraud.

Il est procédé au vote pour la question : êtes-vous pour la candidature De PCB au comité directeur de l'AFF18 ?

Pour : unanimité.

Pierre Charles Barraud est élu par l'A.G.

Le bureau félicite le nouvel élu et remercie l'assemblée générale pour son vote.

9. Choix sur le mode de fonctionnement de l' AFF18 (dates du national, mode de sélection aux épreuves internationales, procédure de validation des PV d'AG, mise en place d'une lettre d'information, protection du listing des membres,.....)



La soirée étant très avancée, ces sujets seront traités ultérieurement.

10. Organisation du trophée de la classe.

L'organisation de ce trophée est reportée à la saison 2008.

11. Questions diverses

Les club candidats pour l'organisation du national 2008 doivent se faire connaître auprès du bureau de l'AFF18.

Le cahier des charges sera prochainement disponible sur le site : <http://f18.fr/>

La séance est levée à 21H10.

James Baeckler
AFF18